

## **Les actions 5 - 6 - 7 - 8 - 9 et 10 regroupent les programmes d'appui institutionnel hors AEPA, mis en œuvre entre les services des communes de Châtelleraut et Kaya.**

Deux délibérations, numéro 42 du 15 octobre 2014 et n°28 du 2 décembre 2014, organisent les mouvements financiers de Châtelleraut vers Kaya, incluant les financements acquis du MAEE. (Cf annexes 4 et 5).

L'année 2014 a permis de tester avec succès l'organisation de la coopération décentralisée par les autorités locales à Kaya pendant les quelques mois de mandature :

- **au plan politique**, un conseiller municipal était référent sur la coopération décentralisée auprès du conseil municipal. Cet élu a contribué à améliorer le rapportage des actions de coopération menées dans le cadre municipal. Les tableaux de suivi des actions élaborés en 2013 sont renseignés. En outre, la nomination d'un conseiller municipal référent avait eu des impacts positifs pour le dialogue entre élus, avec les pairs à Châtelleraut ou en Allemagne.
- **au plan financier**, la mairie de Kaya communique les relevés du compte coopération décentralisée pour établir le rapprochement avec les mandatements procédés par la commune de Châtelleraut.  
La démarche d'audit engagée par le précédent maire n'est pas allée à son terme. Celle-ci visait à comprendre la faiblesse des engagements réalisés sur des programmes validés et financés sur la précédente mandature, expliquant le solde du compte coopération décentralisée. Notamment une part importante des activités programmées dans le cadre du programme de développement local (extension et actualisation du plan d'adressage de la commune de Kaya...etc) n'avaient pas été engagées.
- Fin 2014 le compte coopération décentralisée, après avoir reçu les financements du programme AEPA, présentait un solde positif voisin de 65 millions de CFA soit près de 114 000€. Cette trésorerie donne à la mairie de Kaya les moyens financiers d'intervention immédiats pour la réalisation des activités prévues.
- **au plan administratif**, la commune de Kaya a mis en place les outils de pilotage de l'appui institutionnel et notamment son « rapportage ». Une fiche de suivi mensuel des programmes de la coopération décentralisée est adressée mensuellement. La commune de Kaya veille aussi à transmettre les principales pièces liées à la mise en œuvre des projets : décisions, arrêtés de nomination, délibérations liées aux activités de coopération, ouvertures de marchés publics, avis d'appel d'offres, notifications... etc.
- En début d'année 2015, une réunion des chefs de services de la commune de Kaya a porté sur les solutions permettant de « récupérer » les retards accumulés.

### **Action 5 Appui institutionnel - Développement touristique – Programme mutualisé avec la région Limousin**

La maîtrise d'œuvre du programme à Kaya a été confiée à la Direction Régionale de la Culture et du Tourisme (DRCT) du Centre-Nord. Un chargé de mission de la DRCT a été désigné pour animer le dispositif à Kaya : Augustin Ouedraogo, agissant sous l'autorité du directeur régional, Brice Flavien Ouedraogo.

***Le rapport de la mission réalisée à Ziniaré accompagné du budget réalisé par la direction régionale de la culture et du tourisme Centre Nord figurent sont présentés en annexe 6.***

Les justificatifs comptables ont été transmis à la mairie de Châtelleraut et sont disponibles.

En 2014, le programme suivant a été réalisé : un séminaire de formation qualifiant destiné à dix acteurs du tourisme, sélectionnés après un test. Les participants étaient soit des guides qualifiés indépendants, soit des représentants de sites d'accueil : fourneaux de Tiwega, mare de Gouema, hall des artisans et maroquiniers.

Les contenus de la formation étaient :

- une présentation générale du tourisme au Burkina-Faso, des concepts de base du tourisme et de son impact ;
- les aspects de réglementation sur la profession de guide de tourisme ;
- la communication et l'animation des groupes ;
- les mesures d'hygiène et sécurité ;
- les techniques de guidage et d'accompagnement ;
- le code d'éthique du tourisme.

Par ailleurs, en décembre 2014, a été réalisé le balisage des sites touristiques. Pour l'ensemble de la commune de Kaya – 42 panneaux ont été réalisés. Les sites concernés sont : hors Kaya – secteur urbanisé :

- le lac Dem, le village peuhl de Demgaar et les fourneaux de Tiwega.
- A Kaya – ville : le musée communal, les fourneaux « Passaté », les ateliers de maroquiniers, le hall des artisans et le marché à bétail.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme FASOLIM par la région Limousin, une évaluation du projet a été réalisée par le cabinet Orion.

Les dépenses réalisées en 2014 s'élèvent à 3 642 000 CFA soit **5552 €**. Elles sont financées par les subventions accordées au titre de l'appui institutionnel en 2013 et en 2014.

Rappelons que pour l'ensemble du développement touristique, un financement triennal de 12 000,00€ a été prévu dans le programme de coopération décentralisée.

## Bilan financier

<b>2014 Action 5 : Développement touristique – programme mutualisé avec la région Limousin. Subvention à mairie de Kaya</b>	Prévu (€)	Réalisé (€)
<b>Délibérations n° 42 du CM du 15 octobre et n°28 du 2 décembre 2014</b>	4 000 €	<b>4 000 €</b>

Il reste à réaliser la conception et la réalisation de circuits Ouagadougou - Oubritenga - Kaya ainsi que la mise en place d'outils de communication et de relations publiques pour faire connaître les produits.

## Action 6 Appui institutionnel - Solidarité numérique – renouvellement du parc de matériel

L'accompagnement des services de la commune de Kaya en matière numérique date du début des années 2000. Autour d'un espace public numérique s'est agrégée une véritable politique publique numérique comprenant la desserte de la mairie de Kaya par l'internet et la création d'une fonction liée aux applications numériques à la mairie de Kaya, validée dans l'organigramme municipal depuis 2013. L'activité concerne le renouvellement et l'amélioration « en continu » du parc de machines.

Les dépenses prévues dans le cadre du programme 2014 n'étaient pas engagées au 20 janvier 2015 .

## Bilan financier

	Prévu (€)	Réalisé (€)
<b>2014- Action 6 : Solidarité numérique Renouvellement du parc de matériel. Subvention à la Mairie de Kaya</b>		
<b>Délibérations n° 42 du CM du 15 octobre et n°28 du CM du 2 décembre 2014</b>	<b>2 000 €</b>	<b>4 000 €</b>

## Action 7 Appui institutionnel - Solidarité numérique – électrification du CMM en panneau photovoltaïques

Le financement particulier de l'action a été présenté page 11 et 12 du présent rapport (paragraphe 4-5-2).

Selon le mode opératoire, « les énergies renouvelables financent les énergies renouvelables », cette action est proposée dans le cadre de la politique de développement durable du territoire. Elle participe à l'évaluation réalisée pour l'obtention du label « Cit'ergie » à Châtellerauld. De ce fait, la coopération Châtellerauld-Kaya participe à une construction politique structurée, dont les impacts sur le territoire châtelleraudais sont significatifs en terme de maîtrise énergétique dans les choix de travaux et d'investissements, de formation des citoyens et des agents de la collectivité.

## Bilan financier

	Prévu (€)	Réalisé (€)
<b>2014 Action 7: Solidarité numérique. Équipement du CMM en énergie photovoltaïque . Subvention à la mairie de Kaya.</b>		
<b>Tranche 1 en 2013 Délibération n° 35 du CM du 12 décembre 2013 (pour mémoire)</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Tranche 2 en 2014 – Délibération n° 28 du CM du 2 décembre 2014</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>

## Action 8 Appui institutionnel - Mobilisation des ressources locales.

La coopération Châtellerauld Kaya a vécu le changement de chef de projet dans le domaine du développement local à Kaya. Le titulaire du poste en fonction depuis le printemps 2012, et dont le poste faisait partie des activités de renforcement de capacités de la commune de Kaya soutenues par Châtellerauld, a quitté ses fonctions en octobre 2013 pour les mêmes raisons expliquant le départ du premier responsable de service STMEA. Compte tenu des délais et procédures de recrutement, Pamoussa Sawadogo a pris ses fonctions le 15 avril 2014. Il est titulaire d'une maîtrise en économie agricole et environnementale et dispose d'une expérience professionnelle comme formateur auprès du PNUD. Les activités prévues au programme triennal n'ont pas démarré en 2014, mais les financements ont été attribués par les délibérations organisant l'appui institutionnel. Elles portent sur le repérage du potentiel fiscal communal via l'actualisation permanente du plan d'adressage, l'adressage de nouveaux secteurs (marché du secteur 4, nouveaux lotissements), la mobilisation des services de perception, des activités d'information, éducation à la citoyenneté destinées à soutenir les bonnes pratiques en matière de paiement des redevances municipales.

## Bilan financier

2014 Action 8 : Mobilisation des ressources locales. Optimisation des recettes fiscales. Subvention à la mairie de Kaya.	Prévu (€)	Réalisé (€)
Délibérations n° 42 du CM du 15 octobre et n°28 du CM du 2 décembre 2014	5 100 €	3 300 €

## Action 9 – Appui institutionnel - Appui à l'entrepreneuriat

L'action initiée depuis 2012 s'est développée depuis 2013. L'objectif est de développer et promouvoir les (très) petites et moyennes entreprises/ industries à Kaya. Les dépenses sont ordonnées par la mairie de Kaya dans le cadre de l'appui institutionnel. Le service référent est le service développement local, soutenu par le programme de coopération. Les activités consistent en actions de formation et d'accompagnement de l'entrepreneuriat. Le programme vise à lutter contre le chômage des jeunes, la grande pauvreté et à soutenir l'initiative en matière de création d'emplois à Kaya.

Le dispositif se veut complet, depuis l'incitation et le repérage des potentialités, la prise en charge des inscriptions et des formations jusqu'au financement de micro-projets pour les meilleurs candidats.

En résumé, 5 jeunes de la commune de Kaya ont été sélectionnés à l'issue de la session organisée en 2013 au profit d'une quarantaine de jeunes. Le critère de sélection était la qualité et la pertinence de leurs projets de création d'activités. Ils ont bénéficié en 2014 d'un atelier soutenu consacré à la gestion d'une micro-entreprise en 5 modules : culture entrepreneuriale, approvisionnement, gestion des stocks et calcul de coûts, marketing, comptabilité simplifiée et conseils pratiques. En outre 2 journées ont été consacrées au montage de plans d'affaires.

Les entrepreneurs concernés se situent dans le domaine du commerce (bijouterie), des services (coiffure, couture, restauration) ou agricole (élevage de lapins)

Les dépenses réalisées au sud en 2014 s'élèvent à 2 161 500 CFA soit 3295€, couvertes par une subvention de 3300 €.

Le rapport complet de l'action, et la liste des dépenses réalisées, transmis par la commune de Kaya sont présentés en **annexe 7** des présentes. Les justificatifs comptables ont été adressés à la mairie de Châtellerault.

## Bilan financier

2014 Action 9 : Appui à l'entrepreneuriat – Subvention à la Mairie de Kaya	Prévu (€)	Réalisé (€)
Délibérations n° 42 du CM du 15 octobre et n°28 du CM du 2 décembre 2014	3 700,00 €	3 300 €

## Action 10 Formation des agents et des étudiants à Châtellerault et à Kaya.

Le programme est bâti sur l'accueil en France de deux personnes par an de Kaya (agents, personnalités qualifiées ou étudiants) et l'envoi en stage de deux châteleraudais (agents, personnalités qualifiées ou étudiants).

#### **10-1 Formations à Châtelleraut :**

Les stages des agents burkinabé ne donnent pas lieu à « perdiems » de la part de la commune d'accueil, Châtelleraut, mais les dépenses d'accueil à Châtelleraut sont intégralement supportées par Châtelleraut. Un financement annuel de Châtelleraut est prévu dans le cadre de l'appui institutionnel pour la couverture des dépenses au sud, billets et transports locaux (navettes pour Ouagadougou pour les différentes formalités), frais d'établissement de passeport, le cas échéant, et de visas.

Le programme 2014 prévoyait la formation de Anatole Sawadogo, directeur financier de la commune de Kaya, et de l'agent chargé du développement local à Kaya, Pamoussa Sawadogo, tous deux jeunes cadres en début de carrière. Ces deux recrues récemment entrées dans la fonction publique territoriale disposent l'un et l'autre d'une formation initiale de niveau maîtrise. Il est apparu logique de les accueillir en France ensemble, pour mutualiser certaines actions de formation. Cependant, à Kaya les contraintes exercées sur les postes, liées au démarrage de la mandature effective en 2013, à la mise en place de nouveaux modes de travail souhaitées par l'ancien maire, les capacités trop faibles au sein du personnel communal pour remplacer les agents en stage n'ont pas permis de réaliser ce projet, que Kaya a souhaité reporter.

L'activité pour les deux agents de Kaya est donc programmée du 1er au 19 octobre 2015. Les fonds permettant à la commune de Kaya d'ordonner les dépenses de visas et de voyages ont été attribués par le financement acquis en 2014.

#### **10-2 Formations à Kaya :**

Deux missions se sont déroulées en 2014. Elles résultent l'une et l'autre de la volonté de la commune de Châtelleraut d'associer largement l'IUT de Châtelleraut à la coopération décentralisée. Les thématiques des formations proposées à Châtelleraut permettent une action récurrente en matière de coopération décentralisée en impliquant les étudiants et le corps professoral. Particulièrement, et ce depuis plusieurs années, les projets liés au développement du numérique à Kaya ont bénéficié de missions d'étudiants du département Réseaux et Télécoms ; ceux dans le domaine de l'AEPA ou d'autres problématiques environnementales pourront s'appuyer sur le département « mesures physiques » et sur la licence professionnelle « Qualité des milieux ».

Les deux missions ont été élaborées en lien avec l'action 4, (approvisionnement en eau potable et assainissement).

**10-2-1 La mission de M. Florian Moreau**, personnalité qualifiée, professeur à l'IUT et chercheur a permis d'atteindre les résultats suivants :

- un enseignant-chercheur de l'IUT de Châtelleraut a évalué les besoins généraux de la commune de Kaya et compris le contexte d'intervention en coopération, en vue de partager son expérience avec l'équipe;
- examiner les possibilités de coopération avec l'IUT de Kaya : échanges pédagogiques, échanges d'étudiants ou constitution de duos d'étudiants sur des sujets partagés ;
- apprécier la faisabilité, les conditions matérielles et de sécurité des missions d'étudiants et de professeurs amenés à intervenir en mission à Kaya ;
- élaborer le cahier des charges d'une mission d'un étudiant de Châtelleraut avec les opérateurs burkinabé et ses partenaires châteleraudais, en l'occurrence, la commune de Châtelleraut et le SIVEER. La coopération Châtelleraut-Kaya agit au Nord pour contribuer à faciliter la mise en place de stages à « hauts contenus », qui peuvent faciliter l'insertion des étudiants dans le marché du travail.

Le budget réalisé est présenté en **annexe 8** et le cahier des charges réalisé par M. Moreau est présenté en **annexe 9**.

**10-2-2 La mission de Thibaud Guérin-Bessede** est une conséquence directe du travail mené

lors de la précédente mission. La thématique AEPA permettait d'envisager un partenariat actif entre étudiants de licence professionnelle ou de mesures physiques à l'IUT de Châtellerauld. En effet parmi les débouchés professionnels des étudiants, les institutions publiques, les opérateurs ou les sociétés intervenant dans le traitement des eaux usées, l'assainissement ou le traitement et la distribution de l'eau potable constituent une cible.

Le stage a fait l'objet d'un appel à candidatures au sein de l'IUT de Châtellerauld. 2 candidates de licence professionnelle ont manifesté leur intérêt avant de se désengager.

Six candidats de 2ème année de Mesures physiques ont participé à l'entretien de sélection devant un jury constitué de représentants de la commune de Châtellerauld, le maître de stage au SIVEER, la direction de l'IUT – mesures physiques et M. Florian Moreau.

Organisation : Thibaud GUERIN BESSEDE a été en stage au SIVEER (agence de Châtellerauld) du 30 mars jusqu'au 9 mai 2014 à Châtellerauld. Sa mission au Burkina-Faso s'est déroulée du 10 mai au 14 juin 2014. Une semaine de stage au retour ont permis de formaliser le bilan au retour à Châtellerauld jusqu'au 20 juin 2014.

Administrativement, Thibaud Guérin-Bessede a réalisé tout son stage au SIVEER (entreprise d'accueil). La convention de stage liait l'IUT de Châtellerauld, Thibaud Guérin-Bessede et le SIVEER. Le SIVEER a pris en charge l'indemnisation du stagiaire. Le stagiaire référait à son tuteur de stage, Jean-François Mahé au SIVEER. Thibaud Guérin-Bessede (stagiaire de l'IUT de Châtellerauld) a été mis à disposition de la commune de Kaya pour la durée de la mission sur place et la production des rapports finaux correspondants.

La ville de Châtellerauld a pris en charge les coûts directs de mission au Burkina-Faso (cf annexe n°10 - fiche financière Stage de Thibaud Guérin-Bessede). En outre la commune de Châtellerauld a souscrit une assurance complémentaire en sa faveur et prêté un téléphone portable pour les communications locales.

Le rapport de stage est disponible auprès du service relations internationales de la commune de Châtellerauld.

#### **Les principales préconisations** issues du stage concernent :

- la dotation du STMEA en matériel de mesure et d'échantillonnage ;
- la création d'un poste de fonctionnement au STMEA pour l'achat de consommables (maintien d'un stock de bandelettes pour les kits d'analyse ;
- un deuxième véhicule deux roues pour le STMEA ;
- la mise en place d'un suivi qualitatif des forages comprenant des analyses indicatives régulières avec un kit simple (bandelettes) ;
- en fonction des résultats des analyses complémentaires seront à réaliser au laboratoire de l'ONEA à Ouagadougou ;
- certains paramètres n'étant pas mesurables en itinérance, l'envoi d'échantillons prélevés au laboratoire de l'ONEA est recommandé ;
- ce qui suggère l'acquisition d'un matériel de stockage adapté aux conditions climatiques ;
- et la possibilité d'accéder – dans le cadre du partenariat commune - ONEA et dans un souci de rationaliser les installations existantes – au laboratoire du Lac Dem où pourraient être préparés des flacons stériles

Le financement de ces équipements doit être débattu avec la commune de Kaya qui disposent de moyens mis à disposition par la commune de Châtellerauld, qui ne sont pas actuellement affectés (reliquat 2012).

## Bilan financier

<b>2014 - Action 10 : Formation des agents, personnalités qualifiées, étudiants en France et au Burkina-Faso</b>	<b>Prévu (€)</b>	<b>Réalisé (€)</b>
Financement des stages des agents de Kaya. Délibérations n° 42 du CM du 15 octobre et n°28 du CM du 2 décembre 2014	4 500 €	4 500 €
Mission conjointe IUT de Châtelleraut – Ville de Châtelleraut. Mission de Florian Moreau	1 500 €	1 158 €
Stage d'un étudiant de l'IUT de Châtelleraut, Thibaud Guerin Bessede, au STMEA de Kaya. Part Ville de Châtelleraut	1 500 €	1 754 €
Indemnités de stage ( <b>prises en charge par le SIVEER</b> )	1 500 €	1 744 €
<b>Total (hors valorisations et prises en charge par des tiers)</b>	<b>7 500 €</b>	<b>9 156 €</b>

Ne sont pas comptabilisées les fonctions de tutorat et d'encadrement du stage en France (7 semaines).

A **Kaya**, l'encadrement du stage (5 semaines) et la mobilisation des personnels (transports) a été estimée à **603€**

\*

**Les actions 11, 12 et 13** constituent le volet des activités d'appui à la société civile développées par l'association Châtelleraut-Kaya jumelage-coopération, le comité communal des jumelages de Kaya et des organisations représentatives de la société civile.

Ces actions sont alternées et biennales pour l'action 11 et 12.

L'action 11, seule, fait l'objet d'une activité et d'un bilan en 2014.

\*



### **Action 11 Francophonie. Appui à l'association Passaté**

Le festival est biennal et s'est déroulé en novembre 2014. L'association Passaté gère également le site des fours traditionnels de Kaya, programme de valorisation de techniques artisanales et savoir faire à l'échelle de la sous région.

<b>2014 Action 11 : Francophonie. Appui à l'association Passaté et au Webbinde</b>	Prévu (€)	Réalisé (€)
	2000	<b>1 997,00 €</b>

### **Action 12 Formations des acteurs économiques dans le cadre des journées économiques pour le développement du Sanmatenga (JEDES).**

L'activité est biennale. La prochaine réalisation a lieu en 2015.

<b>2014 Action 12 : Formation des acteurs économiques. JEDES</b>	Prévu (€)	Réalisé (€)
	0	<b>0,00 €</b>

### **Action 13 Soutien aux victimes du VIH. Appui à l'association solidarité espoir vie. ASEV**

L'activité se déroulera en 2015. Elle permet la mise en place d'activités génératrices de revenus pour les populations les plus exclues (adultes, jeunes et orphelins), victimes directes ou indirectes du VIH – SIDA.

La coopération allemande (Herzogenaurach) réalisera au cours de l'année 2015 un nouveau programme d'investissement (amélioration du site d'hébergement et d'activités de l'ASEV) en faveur de cette association, reconnue par les autorités nationales burkinabé pour son travail d'accompagnement psycho-social.

<b>2014 Action 13 : Soutien aux victimes du VIH. Appui à l'ASEV</b>	Prévu (€)	Réalisé (€)
<b>Activité prévue en 2015</b>	1000	<b>0,00 €</b>

\*



## Les coûts de suivi

**Pour la commune de Châtellerault**, le suivi de la coopération décentralisée a été réalisé :

- au cours de la mission de Jacques Raynaud, chargé de mission relations internationales, mission conjointe avec l'IUT de Châtellerault (particulièrement centrée sur le suivi AEPA) du 26 janvier au 3 février.
- au cours de la mission de Jean-Claude Gaillard, conseiller municipal délégué aux relations internationales et de Jacques Raynaud, chargé de mission relations internationales du 22 février au 1er mars 2014 à Kaya, Ouagadougou et Ouahigouya. Une partie des dépenses de cette mission est rattachée au programme triennal mutualisé « Approvisionnement en eau potable et assainissement en faveur de neuf communes du Burkina-Faso ». L'atelier de clôture du programme s'est tenu les 24 et 25 février 2014 à Ouahigouya, transferts le 23 et retour le 26. La répartition entre les deux budgets est réalisée prorata temporis : 4 journées à Ouahigouya et 4 journées à Kaya, les frais de transport étant répartis à 50% sur chaque projet.

**Nota** : La mission de suivi prévue en Octobre 2015 a été annulée à la veille du départ suite à l'enchaînement imprévisible de la grève des pilotes d'Air France et des événements révolutionnaires. Le billet d'avion et l'antipaludéen ont été achetés. Malgré l'abandon des frais d'agence et l'annulation du billet lui-même, une part est non remboursable (frais de modification – Air France) et reste à la charge du budget 2014. (Cf annexe 11 – Fiches financières récapitulatives des frais des 3 missions de suivi)

**Pour l'association CKJC** le suivi a été réalisé au cours des missions de Patrick Lucas, président et Josette Goyaud, trésorière en Janvier puis lors d'une deuxième mission en Juillet 2014. Les membres de l'association concourent personnellement aux frais de mission à hauteur de 50% des frais de voyage. Les dépenses se sont élevées à 1193 € en 2014. (cf Annexe 1 – Procès Verbal de l'A.G de CKJC – page 9).

2013 - Dépenses de suivi	Prévu (€)	Réalisé (€)
<b>SUIVI VILLE ET CAPC</b>	<b>4 500 €</b>	<b>2 969,00 €</b>
Dont Mission de Jacques Raynaud – Janvier 2014		1 158 €
Dont Mission J-C GAILLARD ET J RAYNAUD à Kaya – FEVRIER 2014		1 606 €
Dont Mission Raynaud annulée Octobre 2014 ;		205 €
<b>SUIVI Association CKJC (réception + missions)</b>	<b>2 500 €</b>	<b>1 193 €</b>
<b>Total (hors valorisations)</b>	<b>7 000 €</b>	<b>4 162 €</b>

\*

## Les dépenses de communication :

2014 a été une année riche en termes de communication et d'éducation au développement à Châtelleraut.

**Le point fort est la réalisation du 2eme « Courir pour Kaya »** le 17 Octobre, qui implique directement 900 participants, sponsorisés. C'est un événement joyeux et festif orchestré par le lycée Marcelin Berthelot. L'association CKJC apporte aux élèves toute sa connaissance de l'aide au développement avant et après la manifestation en les impliquant dans les décisions d'activités à mener à Kaya. L'événement mobilise les élèves, les professeurs et l'administration dans de multiples activités d'organisation (conception du matériel de communication, relations presse, inscriptions des candidats, gestion des promesses de dons, ravitaillement, sécurité, comptage, encaissements des recettes). Des milliers d'habitants du bassin châtelleraudais sont touchés et convaincus de la nécessité de s'impliquer dans une action de solidarité. La commune soutient le projet fortement en assistance au maître d'ouvrage (le lycée) en logistique, pour gérer les relations avec les autorités responsables de la sécurité pour cette manifestation qui impacte le cœur de ville. (Cf Annexe 12 : délibération n° 43 du conseil municipal du 15 octobre 2014 et annexe 13 Presse – Nouvelle république du 18/10/2014).

Autour de cet événement, la mission relations internationales avait proposé de coproduire dans la saison théâtrale de la ville le **spectacle burkinabé « Le musée Bombana de Kokologo »**. ce spectacle est une production de la compagnie Opus, artistes associés des 3T – comme 3 théâtres- , Etablissement Public de Coopération Culturelle, en charge de la gestion des théâtres et de la saison culturelle à Châtelleraut. La diffusion du spectacle a eu lieu le 31 octobre, 15 jours après Courir pour Kaya au cours d'une soirée où était également présenté le spectacle « Le petit répertoire » de la compagnie OPUS. Le budget du service relations internationales a pris en charge le poste transport, les autres coûts de la soirée (coûts de plateau, fiche technique, information, communication et accueil du public) étant pris en charge par les 3T. (Dépense non valorisée dans le présent rapport). L'information de l'initiative « Courir pour Kaya » et de la coopération décentralisée Châtelleraut-Kaya a été faite dans le cadre des publications des « 3T », relayées par la presse. Les recettes ont été remises à CKJC qui présentait son action par une exposition dans le hall du théâtre. (Cf annexes n°14 – Programme saison culturelle - extrait et n°15 – Facture transports).

**Le 19 février 2014**, la commune de Châtelleraut a été honorée par le **label Villes-internet** pour son action d'appui en faveur du développement des technologies de l'information et de la communication dans les services municipaux à Kaya au Burkina-Faso. (cf actions 5 et 6 du programme triennal). A l'issue de son intervention en plénière, Jean-Michel DESPAX, directeur de l'action extérieure des collectivités locales, s'est entretenu avec les professionnels du numérique sur le stand que partageaient la commune de Châtelleraut et le Ministère des affaires étrangères – DAECT (Référént dossier TIC-E-atlas Francophone: Martine Zejgman).

La commune de Châtelleraut a présenté sous forme d'exposition et par montage audiovisuel son action à Kaya. Le stand a été une opportunité pour faire connaître cette activité innovante aux professionnels du numérique « territorial », qui ne se sont pas tous emparés de la thématique du développement numérique solidaire. Autour de l'expérience de Châtelleraut, le stand a permis de mettre en avant la dimension de l'action extérieure des territoires dans ce domaine et participait ainsi à la valorisation du label villes internet et à son rôle dans l'animation du réseau e-atlas francophone, réseau de recherche-action sur le développement des TIC en Afrique.

La commune de Châtelleraut a participé ce même jour à la matinée de travail organisée à la DAECT consacrée aux propositions du réseau e-atlas francophone.

Le Procès Verbal de l'A.G. de CKJC présente les autres actions de communication : un projet d'étude économique du marché de l'oignon à Kaya porté par 6 étudiants de l'IUT Techniques de Commercialisation de Châtelleraut, la participation de l'association au Marché de Noël des artisans (Amnesty) et l'implication de l'association dans RESODI.